



Plaisance, le 19 avril 2006

Monsieur Serge Veilleux
1305, 25^e Rue
Saint-Georges (Québec)
G5Y 7K5

OBJET : Recherche sur les maires

Monsieur,

Vous trouverez jointe à la présente la publication concernant les maires de notre municipalité.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Anick Tourangeau
Adjointe administrative

p.j.



Mot du maire

" La municipalité à votre service"

Nous avons certainement tous et toutes notre petite histoire à raconter quant à la façon et la manière dont les événements se sont succédés depuis le début de la création de notre municipalité, soit en novembre 1900.

Prenez par exemple... la provenance du nom de notre municipalité "Plaisance"; l'histoire de nos trois villages; l'évolution de notre population...

Dans ce contexte, je vous invite à prendre connaissance, dans le cahier souvenir, de la "Proclamation" accompagnant les armoiries de notre municipalité... Elle reflète notre évolution qui s'est faite au fil des ans... mais qui encore aujourd'hui est présente parmi nous avec son "agriculture, son tourisme et ses commerces régionaux".

Depuis sa création, il y a maintenant plus de 90 ans, le conseil municipal a toujours eu comme principale préoccupation la satisfaction de ses concitoyens et concitoyennes. C'est d'ailleurs sa raison d'être fondamentale.

J'espère vivement que cette soirée favorisera et apportera des échanges, des discussions sur l'avancement de notre municipalité, puisque le thème de la semaine de la municipalité porte justement cette année sur **"LA MUNICIPALITÉ À VOTRE SERVICE"**

Encore aujourd'hui, le conseil municipal se doit plus que jamais, d'être à l'écoute de ceux et celles qui bénéficient de ses services. Je profite de cette fête communautaire pour remercier, féliciter et partager toute mon admiration aux gens qui nous ont précédés et qui en quelque sorte, nous ont légué un souci croissant de qualité et d'efficacité pour une meilleure qualité de vie et un mieux-être collectif.

Je souhaite que cette soirée constitue pour vous un bel exemple de "Souvenance et de Fierté"

Roger Legault,
maire



Souvenirs de nos pionniers

Il suffit d'un regard en arrière pour apprécier le courage de nos prédécesseurs qui ont fondé notre paroisse. Dans ces souvenirs encore frais, dans notre mémoire, dans toutes ces paroles qui se sont dites de "bouche à oreilles", on se rend compte que la vie n'était pas facile pour ces bâtisseurs. Aucune commodité comme on voit aujourd'hui: pas d'électricité, pas de téléphone, pas d'eau courante ni d'automobile pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Donc, pour accomplir leurs devoirs religieux, il leur fallait se déplacer des dizaines de milles et, parfois, il le faisait à pieds. C'est l'une des raisons qui les ont amenés avant les années 1900, à faire des requêtes et de nombreuses délégations auprès de Mgr Duhamel pour avoir à Plaisance un prêtre résident. Après avoir promis à l'évêque de bâtir une église, un presbytère et bien sûr, défrayer les dépenses pour loger et nourrir le curé, c'est ainsi que notre communauté a connu ses débuts.

Dans ses premiers temps, le nom qui apparaissait dans les minutes d'assemblée du conseil municipal était la paroisse du Coeur-très-pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance, jusqu'au 17ième jour du mois d'août 1931. 'A partir de ce moment, le nom fut changé pour "Municipalité de Plaisance".

Lors du 50ième anniversaire de notre paroisse, son Excellence Mgr Alexandre Vachon, disait ceci: "Le nom de Plaisance en est un des plus charmants, cueilli en Italie, sur les bords du Tibre, il a été transporté sur les bords de l'Outaouais pour désigner une paroisse où tous les habitants sont des Romains de coeur, fortement attachés à sa Sainteté. Son Excellence a rappelé à ses enfants, que la paroisse est une famille, une petite patrie. La paroisse fait aussi partie du Corps Mystique de Jésus-Christ, et partant, elle est un organe important dans l'Église universelle". (*Texte de Claude Gauthier, Le Droit, Ottawa, parût lundi le 11 juin 1951*).

Chers Plaisanciens, chères Plaisanciennes, notre histoire est un héritage. Pendant trop longtemps, ces hommes et ces femmes qui ont ensemencé notre vallée en nous donnant l'existence; pendant trop longtemps, ils sont restés ensevelis sous la poussière de nos archives et oubliés dans les pages jaunies de nos registres.

Oui, comme il est intéressant de relire les minutes des procès verbaux d'assemblées, lorsque l'on retourne à Antoine Perroton, premier maire ainsi qu'à Mgr Jean-Baptiste Bazinet, premier curé, en remontant jusqu'à aujourd'hui.

Toutes ces personnes qui se sont succédées de père en fils ou ayant des liens de parentés ont servi avec fierté et dévouement la communauté de Plaisance.

Vos élus municipaux profitent de cette occasion pour vous présenter les armoiries de Plaisance. Vous pourrez constater que celles-ci se marient très bien avec le logo de la municipalité. Voyant l'importance de l'agriculture depuis les tous débuts de notre paroisse, ceci est fait en mémoire des défricheurs-fondateurs de notre communauté: Hommes et Femmes, ces pionniers armés de courage et remplis d'audace arrivant par monts et par eaux, foulant ce sol si cher à plusieurs d'entre nous, ces ancêtres qui ont fait reculer la forêt à coups de hache en défrichant ces boisés en ont fait de bonnes terres de culture ayant à lutter pour leur survie et leurs besoins collectifs.

'A la suite de ces semeurs de Foi, d'Espérance et de Charité... 'A leurs exemples, continuons ce chemin si bien tracé en donnant le meilleur de nous-mêmes dans cette communauté où il fait bon vivre afin que nos descendants puissent à leur tour faire de même.

Au nom du conseil et en mon nom personnel, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont prêté les photos, qui nous ont fourni les renseignements nécessaires à ce travail ainsi que la compilation des recherches faite par le personnel du secrétariat. Enfin, merci à tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de cette belle fête de la municipalité de Plaisance.

Roger Blais,
Conseiller responsable.



Proclamation

À QUI VERRONT LES PRÉSENTES

Sachez que, en ce premier jour de mai de l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-treize, nous avons accordé et assigné à la

Municipalité de Plaisance

ces armoiries pour qu'elles soient portées et utilisées en tous lieux et circonstances, selon les principes et règlements de l'art héraldique.

1. Un écu d'azur avec fasce transversale du point d'honneur au nombril; à senestre, le profil du clocher du Coeur-très-pur-de-la-BVM; à dextre, le moulin stylisé des chutes du «Grand Sault de la Chaudière»; au nombril, une bernache (outarde) printanière; à l'abîme, une charrue à tout flanc.

2. Soutiens de ramures noires avec feuilles argentées de chêne rouge aux MEUBLES.

3. Le listel porte l'évocation «SOUVENANCE ET FIERTE».

A) Les quatre symboles intégrés à l'écu soulignent la présence et l'importance économique et patrimoniale d'une part des magnifiques chutes du «Grand Sault» de la Chaudière d'une hauteur de 67 mètres et d'autre part de la «Grande rivière des Français» jusqu'aux presqu'îles du Fief de Plaisance. Ils évoquent l'histoire et l'évolution du fief de Denis-Benjamin Papineau (1816) à la paroisse et au village (1900) à nos jours: clocher paroissial, moulin seigneurial d'autrefois avec forces agricoles (charrue) et touristique (outarde); un hommage à nos pionniers et défricheurs, de la part des Plaisanciens et Plaisanciennes d'aujourd'hui et de demain.

B) Les meubles rappellent la richesse forestière des origines de la seigneurie avec ses grands chênes. «Ils y sont d'une qualité supérieure et quelques-uns en particulier de la plus forte taille sont propres à la construction de vaisseaux» (Rapport Bouchette 1815).

C) Ce listel est l'hommage de la population de Plaisance à ses élus et fondateurs, hommes et femmes, qui nous ont légué force et courage; tournons-nous avec confiance et plein d'élan vers l'avenir.

D) Les couleurs du blason:

ARGENT symbolise l'éclat de l'eau ruisselante des chutes de Plaisance, la féerie de l'hiver et le reflet des étoiles sur la rivière de la Petite-Nation débouchant dans la Grande Rivière bordant les presqu'îles et baies.

BLEU correspond à la topographie (géographie) et à la toponomie (nom) de la municipalité.

1. L'eau est l'un des éléments géographiques majeurs (avec la forêt et l'agriculture) de la vie et de l'évolution de Plaisance.

2. C'est au fief de Plaisance que s'installent en 1822 jusqu'à leur mort Angélique et Denis-Benjamin Papineau qui n'ont cessé de réclamer la paroisse des occidentaux (les orientaux étant à Bonsecours), aujourd'hui placée sous la protection de la B.V.Marie de Plaisance. Le bleu demeure la couleur mariale reconnue.



La Société de création et de recherches artistiques de l'Outaouais (Socrate)
Jacques Lamarche



- MP: Les deux premières lettres de Municipalité de Plaisance.
- Le "P" en relief, démontre que Plaisance se distingue par son hospitalité.
- L'ensemble des lignes suggère "Une chute" attrait touristique majeur de la Municipalité de Plaisance.
- Formé de couches superposées, le logo nous rappelle les différentes étapes historiques menant à la formation cette Municipalité.
- Le mouvement dégagé par l'ensemble des lignes, suggère une ambiance dynamique, particulière à la Municipalité de Plaisance.
- Les bandes noires représentent des sillons en référence à l'agriculture, très importante à Plaisance.
- La couleur, bleu "PANTONE 300", a été choisie rappelant ainsi la couleur de l'eau, en référence avec "La chute".



Gazette Officielle de Québec

PUBLIÉE PAR AUTORITÉ.

QUEBEC OFFICIAL GAZETTE

PUBLISHED BY AUTHORITY.

PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC, SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1900.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

Les avis, documents ou annonces reçus après midi le jeudi de chaque semaine, ne seront pas publiés dans la Gazette Officielle de samedi suivant, mais dans le numéro subséquent.
2951

Proclamations

Canada,
Province de
Québec.
[L. S.]

L. A. JETTÉ.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

À tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner—SALUT :

PROCLAMATION.

HORACE AROHAMBEAULT, } ATTENDU que MM.
Proc.-Général. } H. N. Raby, Eus.
Carrière, H. Chauvin et F. A. Labelle, commis-
saires dûment nommés pour les fins du chapitre
premier du titre neuf des Statuts refondus de la
province de Québec, dans et pour le diocèse
catholique romain d'Ottawa, dans Notre
province de Québec, tel que canoniquement re-
connu et érigé par les autorités ecclésiastiques,
ont, sous l'autorité des dits statuts, fait un rapport
de leur opinion au lieutenant-gouverneur de Notre
dite province de Québec, accompagné d'un procès-
verbal de leurs procédés, par lequel ils décrivent et
déterminent les limites et bornes qu'ils croient le
plus convenable d'assigner à la paroisse du Cœur-
très-pur-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plai-
sance, dans le comté d'Ottawa, dans le dit diocèse
sudit, comme suit, savoir :

Le territoire de la paroisse du Cœur-très-pur-de-
la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance, déta-
ché de celui de la paroisse de Sainte-Angélique-de-
Papineauville, dans le comté d'Ottawa, comprennent

tous les lots depuis le lot No 38 inclusivement jusqu'au lot No 41 inclusivement, et depuis le lot No 376 inclusivement, jusqu'au lot No 477 inclusivement du cadastre officiel de la dite paroisse de Sainte-Angélique-de-Papineauville, est borné et limité comme suit, savoir :

Au nord, partie par la Rivière de la Petite Nation aussi appelée "North Nation River," et partie par la ligne séparative des lots Nos 38 et 42, du dit cadastre, située entre la Petite Presqu'île et la Grande Presqu'île; au sud partie par la rivière Ottawa et partie par la ligne séparative des lots Nos 476 et 478, du dit cadastre; à l'est par le lot No 494, du même cadastre, le rang ou côte Saint-Charles, la ligne qui sépare les lots Nos 477 et 376 d'avec les lots Nos 478 et 375, du même cadastre, la baie de la Pentecôte, la ligne séparative des lots Nos 41 et 42 et celle des lots Nos 37 et 33; à l'ouest par la ligne limitative ouest de la seigneurie de la Petite Nation.

La superficie de ce territoire est d'environ 10,000 arpents carrés.

A CES CAUSES, Nous avons confirmé, établi et reconnu, et par les présentes confirmons, établissons et reconnaissons les limites et bornes de la paroisse du Cœur-très-pur de la Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance, ci-dessus décrites :

Et Nous avons ordonné et déclaré, et par les présentes ordonnons et déclarons que la paroisse du Cœur-très-pur de la Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Plaisance, décrite comme susdit, sera une paroisse pour toutes les fins civiles en conformité des dispositions des susdits Statuts.

De tout ce que dessus tous Nos léaux sujets et tous autres que les présentes pourraient concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre Province de Québec: Témoin, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable LOUIS A. JETTÉ, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce TRENTE-UNIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent, et de Notre Règne la soixante-quatrième.

Par ordre,

3923 JOS. BOIVIN,
Assistant-secrétaire de la province.

Canada
Province de }
Québec }
[L. S.]

L. A. JETTÉ.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Conseillers Législatifs de la Province de Québec, et à Nos Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommé et appelé à une Assemblée de la Législature de Notre dite Province, qui devrait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent, et à chacun de vous—SALUT.



Gazette officielle de Québec

PUBLIÉE PAR AUTORITÉ

Quebec Official Gazette

PUBLISHED BY AUTHORITY

PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, SAMEDI, 24 OCTOBRE 1931

TARIF DES ANNONCES

AUX ANNONCEURS DANS LA "GAZETTE
OFFICIELLE DE QUÉBEC"

CEUX qui transmettent des annonces pour être insérées dans la "Gazette officielle de Québec" voudront bien se conformer aux règlements ci-dessous :

1. Adresser : L'Imprimeur du Roi, Québec.
2. Spécifier le nombre d'insérations.
3. Toute annonce doit être publiée dans les deux langues.

Première insertion : 15 cents par ligne (mesure agate) chaque version.

Insérations subséquentes : 5 cents par ligne (mesure agate) chaque version.

La matière tabulaire est comptée double.

Traduction : 50 cents par 100 mots.

Livraisons séparées à 30 cents chacune.

Feuilles volantes : \$1.00 la douzaine.

Toute remise doit être faite à l'ordre de l'Imprimeur du Roi, par chèque accepté, payable au pair à Québec, ou mandat de banque ou de poste.

Un acompte couvrant à peu près le montant de

Conseil le ou après le dixième jour suivant la date de la publication du présent avis dans la Gazette Officielle de Québec.

Ce 15ième jour du mois d'octobre 1931.
"FINCH BROTHERS & COMPANY, LIMITED"
5619

"NORTHAM WARREN CORPORATION, LIMITED"

Extrait du Règlement spécial "B"

Que le nombre des directeurs de la compagnie soit et il est, par les présentes, augmenté de trois à cinq.

Montréal, le 13 octobre 1931.

Le secrétaire,
5621 GORDON-M. WEBSTER.

"THE OROONO COMPANY, LIMITED"

Extrait du Règlement spécial "B"

Que le nombre des directeurs de la compagnie soit et il est, par les présentes, augmenté de trois à cinq.

Montréal, le 13 octobre 1931.

Le secrétaire,
5623 GORDON-M. WEBSTER.

Avis est par les présentes donné qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté ministériel en date du vingt-septième jour (27) d'août dix-neuf cent trente et un (1931), de changer le nom de la municipalité du Cœur Très Pur de la Bienheureuse Vierge Marie de Plaisance, en celui de "Municipalité de Plaisance".

Plaisance, 30 sept. 1931.

Le maire,
ED. LALANDE.
Le sec.-trés.,
5625 J.-N. FRAPPIER.

Province de Québec, Municipalité Saint-Octave de Métis-Sud.

Avis est par les présentes donné que par Ordres en Conseil en date du trente juillet 1931 et du 27 août 1931, il a plu au Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'approuver les requêtes demandant de changer le nom de la Municipalité de la paroisse de Saint-Octave de Métis en celui de la Municipalité de Grand-Métis, et le nom de la Municipalité de Saint-Octave de Métis-Sud en celui de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Octave de Métis.

Donné à Saint-Octave de Métis, ce 15ième jour du mois de septembre mil neuf cent trente et un

Le maire, CLAUDE LABRÉ, Le maire, NAZ. BEGIN.
Le Sec.-Trés., J.-A. MIGNER, Le Sec.-Trés., J.-M. GAGNON, N.P.
5627

"MONT LOUIS SEIGNIORY, LIMITED"

Avis est donné au public, conformément aux articles 7 et 35 de la Loi du Régime des Eaux Courantes, chapitre 46, Statuts Révisés de Québec, 1925, que Mont-Louis Seignior, Limited, corps politique ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, et un établissement à Mont-Louis, dans le comté de Gaspé, se propose de demander l'autorisation de faire sur la Rivière Mont-Louis, environ deux cents pieds au sud de la ligne de division entre la Seigneurie Mont-Louis

Malgré les recherches effectuées,
 nous n'avons pu retracer
 la photographie
 de M. Antoine Perroton.
 Aux Archives Nationales
 d'Ottawa voici ce qu'on peut lire
 au "recensement de 1901"

PERROTON, Antoine, 50 ans,
 né le 13 juillet 1850 en France,
 arrivé au Canada en 1874.
 Langue: français
 Religion: Presbytérienne

**ANTOINE PERROTON
 1901 - 1909**

Conseillers: David Landriault	1901 - 1902
Simon Laflamme	1901 - 1903
Edmond Lalande	1901 - 1904
Wilfrid Rods Waters	1901 - 1906
James Smith	1901 - 1903
Placide Beaudry	1901 - 1902
Achille Malo	1902 - 1909
Théophile Lavoie	1902 - 1905
Alfred Frappier	1903 - 1906
Francis St-Pierre	1904 - 1907
Régis Laflamme	1904 - 1907
Napoléon Leblanc	1905 - 1908
Robert Schryer	1906
Dieudonné Ménard	1906 - 1909
Gustave Lavoie	1906 - 1909
Jérémie St-Pierre	1907 - 1909
A. Charbonneau	1907 - 1909
Pierre Charron	1908 - 1909
Gustave Gauthier	1909
William Lefebvre	1909
Secrétaire-trésorier: William Thomson	1901
Julien Bricault	1901 - 1904
Pierre Vital Henri Grenier	1904



ACHILLE MALO
1909 - 1911

Conseillers: Jérémie St-Pierre	1909 - 1910
A. Charbonneau	1090 - 1910
Pierre Charron	1909 - 1911
Gustave Gauthier	1909 - 1911
William Lefebvre	1909 - 1911
Placide Lalande	1909 - 1910
Georges Gravel	1910 - 1911
Edmond Lalande	1910 - 1911
Pierre Landriault	1910 - 1911
Georges Moncrieff	1911

Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier 1909 - 1911



WILLIAM LEFEBVRE
1911 - 1913

Conseillers:	Gustave Gauthier	1911
	Georges Gravel	1911 - 1913
	Edmond Lalande	1911 - 1913
	Pierre Landriault	1911 - 1913
	Georges Moncrieff	1911 - 1913
	Joseph Laflamme	1911 - 1913
	Eugène Frappier	1912 - 1913
	Achille Malo	1913
	John Newton	1913
	Régis Laflamme	1913
	Placide Lalande	1913
	Raphaël Pâquette	1913
	Napoléon Leblanc	1913

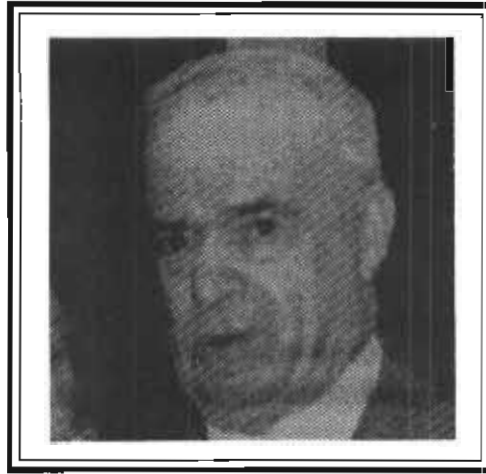
Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier 1911 - 1913



GUSTAVE LAVOIE
1913 - 1919

Conseillers: Achille Malo	1913 - 1914
John Newton	1913
Régis Laflamme	1913 - 1914
Placide Lalande	1913 - 1915
Raphaël Pâquette	1913 - 1914
Napoléon Leblanc	1913 - 1915
William Moore	1913 - 1916
Alfred Frappier	1914 - 1919
Joseph Laflamme	1914 - 1917
E. Nadeau	1914 - 1915
Pierre Charbonneau	1915 - 1919
Adélard Desjardins	1915 - 1917
Ernest Pâquette	1915 - 1919
Placide Lalande	1916 - 1918
Joseph Malo	1917 - 1919
Joseph Roy	1917 - 1919
Edmond Lalande	1918 - 1919
Théodore Chabot	1919

Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier 1913 - 1919



ERNEST PAQUETTE
1919 - 1921

Conseillers: Edmond Lalande	1919 - 1920
Théodore Chabot	1919 - 1921
Wilfrid Laflamme	1919 - 1920
James Laflamme	1919 - 1920
E. O. Laflamme	1919 - 1921
Achille Malo	1919 - 1921
Michel Frappier	1920 - 1921
Olida Blais	1920 - 1921
Octave Défrate	1921
Joseph Roy	1921

Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier 1919 - 1921



PIERRE LANDRIAULT
1921 - 1925

Conseillers: Achille Malo	1921 - 1922
Théodore Chabot	1921 - 1923
Wilfrid Laflamme	1921 - 1922
Joseph Roy	1921
Arthur Prévost	1921 - 1924
Octave Défrate	1921 - 1925
Léo Ménard	1921 - 1923
Gédéon Lafrenière	1922 - 1924
Eddy Chartrand	1922 - 1924
Eugène Frappier	1923 - 1925
Oscar Charron	1923 - 1925
Olida Blais	1923 - 1925
Joseph Malo	1924 - 1925
Gustave Lavoie	1924 - 1925

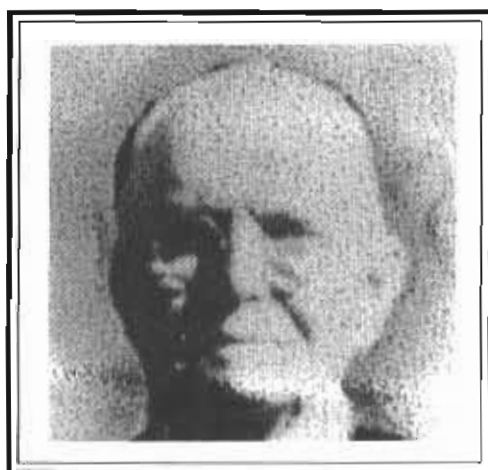
Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier 1921 - 1925



ALFRED FRAPPIER
1925 - 1927

Conseillers: Octave Défrate	1925 - 1926
Eugène Frappier	1925 - 1927
Olida Blais	1925 - 1927
Joseph Malo	1925 - 1927
Gustave Lavoie	1925 - 1926
Roméo Guindon	1925 - 1926
Léo Ménard	1926 - 1927
Euclide Laflamme	1926
Eddy Chartrand	1926 - 1927
Alphonse Malo	1926 - 1927

Secrétaire-trésorier: Pierre Vital Henri Grenier	1925 - 1926
Hector St-André	1926 - 1927



PIERRE LANDRIAULT

1927 - 1931

Conseillers: Joseph Malo	1927 - 1928
Léo Ménard	1927 - 1928
Eddy Chartrand	1927 - 1930
Alphonse Malo	1927 - 1928
Edmond Lalande	1927 - 1929
	1930 - 1931
Adélarde Desjardins	1927 - 1931
C. Octave Despatie	1928 - 1931
Olida Blais	1928 - 1931
Eugène Frappier	1928 - 1930
Achille Malo	1929 - 1931
Gustave Lavoie	1930 - 1931

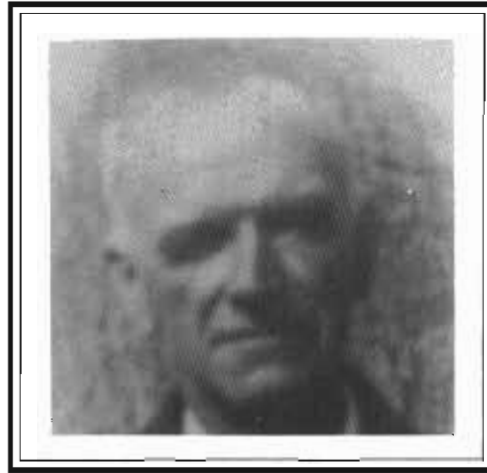
Secrétaire-trésorier: Joséphat N. Frappier 1927 - 1931



EDMOND LALANDE
1931 - 1935

Conseillers: Adélarde Desjardins	1931 - 1935
C. Octave Despatie	1931 - 1935
Olida Blais	1931 - 1932
Euclide Laflamme	1931 - 1932
Michel Frappier	1931 - 1935
Omer Guindon	1931 - 1933
Gustave Lavoie	1932 - 1935
Eddy Chartrand	1932 - 1934
Armand Malo	1933 - 1935
J. A. Guindon	1934 - 1935

Secrétaire-trésorier: Joséphat N. Frappier 1931 - 1935



GUSTAVE LAVOIE
1935 - 1943

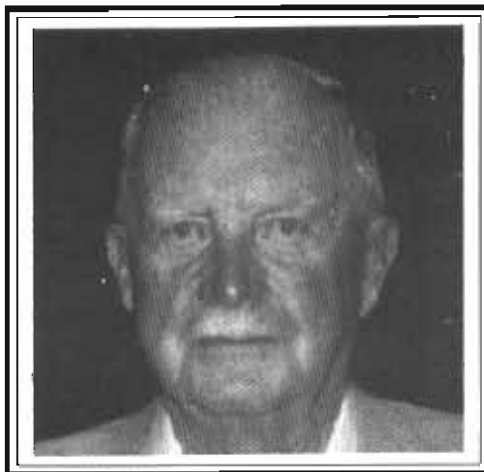
Conseillers: Adélarde Desjardins	1935 - 1937
	1938 - 1941
C. Octave Despatie	1935 - 1939
Michel Frappier	1935 - 1936
Wilfrid Laflamme	1935 - 1936
Joseph Malo	1935 - 1943
Olida Blais	1935 - 1938
Arthur Malo	1936 - 1938
Pierre Charbonneau	1936 - 1937
	1939 - 1942
Ernest Lalande	1937 - 1943
Léopold Desjardins	1937 - 1941
	1942 - 1943
Émile Bélisle	1938 - 1940
Aldéi Bourbonnais	1940 - 1943
Henri Desjardins	1941 - 1943
Lucien Lalande	1942 - 1943
Secrétaire-trésorier: Joséphat N. Frappier	1935 - 1943



LUCIEN LAVOIE
1943 - 1951

Conseillers: Octave Laplante	Siège no. 1	1943 - 1944
Léopold Desjardins	Siège no. 1	1945 - 1946
Émile Laflamme	Siège no. 1	1946 - 1948
Ernest Desjardins	Siège no. 1	1948 - 1951
Léopold Desjardins	Siège no. 2	1943 - 1944
Joseph Malo	Siège no. 2	1944 - 1946
Henri Desjardins	Siège no. 2	1946 - 1948
Royal Malo	Siège no. 2	1948 - 1951
Aldéi Bourbonnais	Siège no. 3	1943 - 1945
Omer Charron	Siège no. 3	1945 - 1948
Julien Lacoste	Siège no. 3	1948
Jérôme-Émilien Guindon	Siège no. 3	1948 - 1950
Lucien Lalande	Siège no. 3	1950 - 1951
Adrien Martin	Siège no. 4	1943 - 1945
Léopold Desjardins	Siège no. 4	1945 - 1947
Aldéi Bourbonnais	Siège no. 4	1947 - 1951
René Ouellette	Siège no. 5	1943 - 1951
Josaphat Legault	Siège no. 6	1943 - 1949
Adélarde Desjardins	Siège no. 6	1949 - 1951

Secrétaire-trésorier: Josaphat N. Frappier 1943 - 1951



JOSAPHAT LEGAULT
1951 - 1953

Conseillers: Ernest Desjardins	Siège no. 1	1951 - 1953
Royal Malo	Siège no. 2	1951 - 1953
Lucien Lalande	Siège no. 3	1951 - 1953
Aldéi Bourbonnais	Siège no. 4	1951 - 1953
Mestai Martin	Siège no. 5	1951 - 1953
Adélard Desjardins	Siège no. 6	1951 - 1952
Omer Charron	Siège no. 6	1952 - 1953

Secrétaire-trésorier: Joséphat N. Frappier 1951- 1952
Assistant
secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1952 - 1953



LUCIEN LAVOIE
1953 - 1955

Conseillers: Ernest Desjardins	Siège no. 1	1953 - 1954
Raoul Ménard	Siège no. 1	1954 - 1955
Royal Malo	Siège no. 2	1953 - 1954
Jacques Bourbonnais	Siège no. 2	1954 - 1955
Lucien Lalande	Siège no. 3	1953 - 1955
Omer Charron	Siège no. 4	1953 - 1955
Mestai Martin	Siège no. 5	1953 - 1955
Aurèle Laplante	Siège no. 6	1953 - 1955

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1953 - 1955



LUCIEN LALANDE
1955 - 1959

Conseillers: Raoul Ménard	Siège no. 1	1955 - 1956
Ernest Desjardins	Siège no. 1	1956 - 1959
Jacques Bourbonnais	Siège no. 2	1955 - 1958
Lucien Desjardins	Siège no. 2	1958 - 1959
Conrad Ménard	Siège no. 3	1955 - 1956
Réal Guindon	Siège no. 3	1956 - 1959
Omer Charron	Siège no. 4	1955 - 1959
Gilbert Desjardins	Siège no. 5	1955 - 1959
Aurèle Laplante	Siège no. 6	1955 - 1959

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1955 - 1959



JULIEN LACOSTE
1959 - 1960

Conseillers: Ernest Desjardins	Siège no. 1	1959 - 1960
Lucien Desjardins	Siège no. 2	1959 - 1960
Réal Guindon	Siège no. 3	1959 - 1960
Lucien Lalande	Siège no. 4	1959 - 1960
Gilbert Desjardins	Siège no. 5	1959 - 1960
Aurèle Laplante	Siège no. 6	1959 - 1960

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1959 - 1960



LUCIEN LALANDE
1960 - 1961

Conseillers: Ernest Desjardins	Siège no. 1	1960 - 1961
Lucien Desjardins	Siège no. 2	1960 - 1961
Réal Guindon	Siège no. 3	1960 - 1961
J. Dalmer Perrier	Siège no. 4	1960 - 1961
Gilbert Desjardins	Siège no. 5	1960 - 1961
Aurèle Laplante	Siège no. 6	1960 - 1961

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1960 - 1961



PHILIPPE SARRAZIN
1961- 1965

Conseillers: Ernest Desjardins	Siège no. 1	1961 - 1962
Lucien Desjardins	Siège no. 1	1962 - 1964
Lucien Ménard	Siège no. 1	1964 - 1965
Lucien Desjardins	Siège no. 2	1961 - 1962
Lucien Ménard	Siège no. 2	1962 - 1964
Roger Blais	Siège no. 2	1964 - 1965
Réginald Desjardins	Siège no. 2	1965
Réal Guindon	Siège no. 3	1961 - 1962
Gérard Legault	Siège no. 3	1962 - 1963
Roger Legault	Siège no. 3	1963 - 1965
René Vadnais	Siège no. 4	1961 - 1963
Rolbert Desjardins	Siège no. 4	1963
Aimé Gravel	Siège no. 4	1963 - 1965
Lucien Martin	Siège no. 5	1961 - 1965
Réal Charlebois	Siège no. 6	1961 - 1965

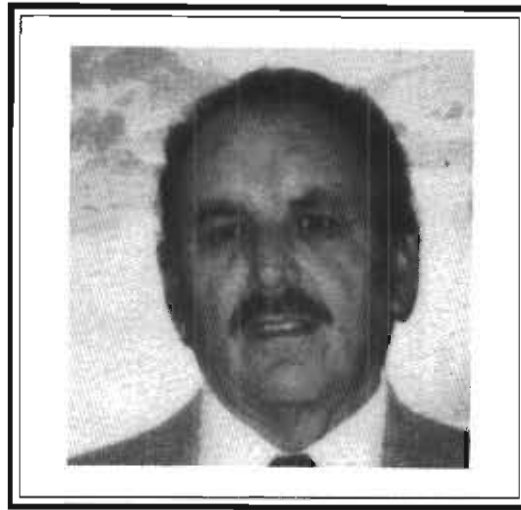
Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1961 - 1965



AURÈLE LAPLANTE
1965 - 1973

Conseillers: Lucien Ménard	Siège no. 1	1965 - 1966
Marcel Guindon	Siège no. 1	1966 - 1970
Léo-Paul Ménard	Siège no. 1	1970 - 1973
Réginald Desjardins	Siège no. 2	1965 - 1966
Bernard Desjardins	Siège no. 2	1966 - 1973
Roger Legault	Siège no. 3	1965 - 1966
Conrad Jeanrie	Siège no. 3	1966 - 1967
Roger Blais	Siège no. 3	1967 - 1968
Léonard Ménard	Siège no. 3	1968 - 1973
Roger Desrochers	Siège no. 4	1965 - 1973
Lucien Martin	Siège no. 5	1965 - 1966
Gilbert Desjardins	Siège no. 5	1966 - 1973
Réal Charlebois	Siège no. 6	1965 - 1969
Sydney Gray	Siège no. 6	1969 - 1973

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1965 - 1973



GABRIEL LAJEUNESSE

1973 - 1977

Conseillers: Léo-Paul Ménard	Siège no. 1	1973 - 1974
André Dicaire	Siège no. 1	1974 - 1976
Aurélien Laplante	Siège no. 1	1976 - 1977
Pierre Laflamme	Siège no. 2	1973 - 1976
André Malo	Siège no. 2	1976 - 1977
Léonard Ménard	Siège no. 3	1973 - 1976
Fernand Legault	Siège no. 3	1976 - 1977
Roger Desrochers	Siège no. 4	1973 - 1977
Gilbert Desjardins	Siège no. 5	1973 - 1977
Gilles Lalande	Siège no. 6	1973 - 1977

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon 1973 - 1977



GILBERT DESJARDINS
1977 - 1979

Conseillers: Aurélien Laplante	Siège no. 1	1977 - 1978
Maurice Laflamme	Siège no. 1	1978 - 1979
André Malo	Siège no. 2	1977 - 1979
Fernand Legault	Siège no. 3	1977 - 1978
Marcel Demers	Siège no. 3	1978 - 1979
Roger Desrochers	Siège no. 4	1977 - 1979
Robert Ménard	Siège no. 5	1977 - 1979
Gilles Lalande	Siège no. 6	1977 - 1978
Raoul Parisien	Siège no. 6	1978 - 1979

Secrétaire-trésorier: Émilien Guindon	1977 - 1978
Gilles Lalande	1979



BERNARD GUINDON
1979 - 1989

Conseillers: Maurice Laflamme	Siège no. 1	1979 - 1982
Jean-Paul Desjardins	Siège no. 1	1982 - 1989
André Malo	Siège no. 2	1979 - 1980
Aurélien Laplante	Siège no. 2	1980 - 1982
Michel Leduc	Siège no. 2	1982 - 1984
Denis Cardinal	Siège no. 2	1984 - 1988
Roland Pilon	Siège no. 2	1988 - 1989
Marcel Demers	Siège no. 3	1979 - 1980
* Flora Ménard	Siège no. 3	1980 - 1984
Georgette Gravel Ménard	Siège no. 3	1984 - 1989
Roger Desrochers	Siège no. 4	1979 - 1989
Robert Fahey	Siège no. 5	1979 - 1981
Serge Burbridge	Siège no. 5	1981 - 1983
Léonard Ménard	Siège no. 5	1983 - 1985
Lorraine Samson Perry	Siège no. 5	1985 - 1988
Gilles Beauchamp	Siège no. 5	1988 - 1989
Raoul Parisien	Siège no. 6	1979 - 1981
Gilles Guindon	Siège no. 6	1981 - 1983
Bernard Charlebois	Siège no. 6	1983 - 1985
Jeannine Lajeunesse	Siège no. 6	1985 - 1987
Robert Lalande	Siège no. 6	1987 - 1989

* 1ère femme conseillère à la municipalité

Secrétaire-trésorier: Gilles Lalande	1979 - 1983
Ghislain Ménard	1983 - 1989



ROGER LEGAULT
1989 - 199~~7~~7

Conseillers: Sydney Gray	Siège no. 1	1989 - 1991
Claude Guindon	Siège no. 1	1991 - 1993
Roger Blais	Siège no. 2	1989 - 1993
Denis Cardinal	Siège no. 3	1989 - 1993
Roger Desrochers	Siège no. 4	1989 - 1993
Gilles Beauchamp	Siège no. 5	1989 - 1991
Robert Sabourin	Siège no. 5	1991 - 1993
Jean-Luc Pilon	Siège no. 6	1989 - 1992
Pierre Robert	Siège no. 6	1992 - 1993

Secrétaire-trésorier: Ghislain Ménard 1989 - 1993

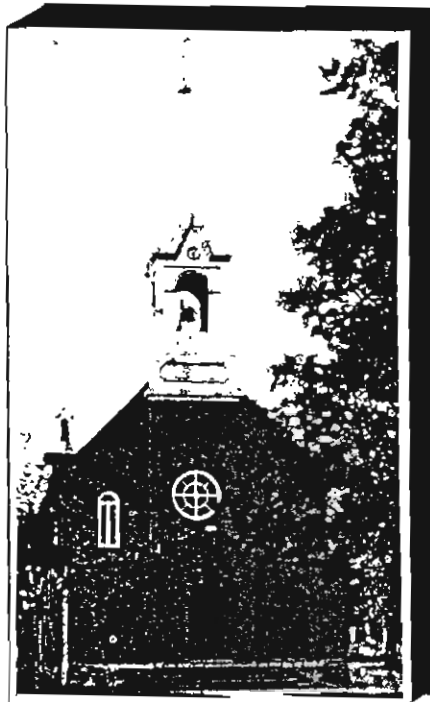


PAULETTE LALANDE

1997 à aujourd'hui



Plaisance, village historique



Le territoire de *Plaisance* était autrefois rattaché à la paroisse de *Sainte-Angélique-de-Papineauville*. Les premiers habitants s'établirent d'abord à *North-Nation-Mills*, en bordure de la rivière *Petite-Nation*. Avec

l'apparition du chemin de fer, reliant *Montréal* et *Hull* en 1877, l'agglomération de *Plaisance* se développe rapidement et la municipalité reçoit son érection civile le 31 octobre 1900.

En 1987, le village de *Plaisance* compte 1010 habitants dont l'activité est partagée entre l'exploitation agricole et le travail dans les usines environnantes et les commerces.

En plus du site de *North-Nation-Mills*, la municipalité de *Plaisance* possède sur son territoire une réserve faunique provinciale de plusieurs kilomètres. Lieu d'arrêt des *outardes*, au printemps et à l'automne, la réserve faunique offre de nombreux autres attraits naturels, un centre d'interprétation de la nature ainsi qu'une infrastructure permettant de nombreuses activités de plein air: camping, canotage, randonnée pédestre, observation de la faune et de la flore, etc.

Les chutes de Plaisance

Trésor caché

de la

Petite-Nation



G. PILON, M. PHOTOS A



Le village de Plaisance (vers les années 1950)



Le village de Plaisance en 1992

